

# Mêle-toi de tes affaires . . .

*sinon eux-autres vont s'en mêler*



Syndicat de l'enseignement de la région du Fer - CSQ

Juin 2021

Rédaction : Mélanie Albert, Melly Rioux, Monica Chiasson, Sheila Leblanc

Quelle année mes ami(e)s !

Pandémie, négociations FPSS, FSE et CSQ, rénovations intérieures du siège social et tout cela sans avoir la chance et le privilège de vous rencontrer de temps en temps pour nous conforter dans nos décisions et nous énergiser. Vous m'avez énormément manqué et j'ai vraiment hâte de vous retrouver. En espérant que notre année scolaire 2021-2022 sera un peu plus normale.

D'ici là, je vous souhaite un bel été, profitez de la vie, on ne sait jamais quand tout peut basculer. Au plaisir de vous croiser dans notre belle région!

Syndicalement,

*Monica Chiasson*

Monica Chiasson, présidente

*bonnes*  
**VACANCES!**

Cher(e)s collègues,

Permettez-moi de souhaiter à chacune et chacun d'entre vous de très bonnes vacances. Que cette pause vous apporte repos, plaisirs et bonheur avec vos familles ! L'année 2020-2021 a été particulièrement chargée et vous méritez toutes et tous ce repos estival.

Un immense **MERCI** pour tout le travail accompli en ces temps particuliers.

**MERCI** pour votre participation à la vie syndicale, votre soutien constant.

C'est dans cette solidarité et dans cet engagement que nous puisons l'énergie et les convictions qui nous animent!

Syndicalement vôtre!

*Sheila Leblanc*

Sheila Leblanc, vice-présidente



Une autre année mouvementée qui se termine. Une autre année différente avec de nombreuses règles sanitaires. Mais encore une fois vous avez assurés. Le retour en zone verte arrive juste à temps pour vous permettre de profiter à plein des vacances qui approchent. Je vous souhaite de belles vacances ensoleillées avec du bonheur à profusion. Bon été ☺

Mélanie Albert

Enfin l'été est à nos portes. Je vous souhaite une période de vacances reposante et amusante pour vous chers collègues. Il m'a fait plaisir de vous avoir conseillé une partie de l'année 2020-2021. Il est enfin temps de penser à vous et de vous féliciter pour le travail acharné dont vous avez fait preuve tout au long de cette année particulière. N'hésitez pas à me contacter pour des questions concernant vos demandes d'assurance-emploi ou pour autres sujets.

À bientôt...

Melly Rioux



## Congé de maternité

Un petit rappel à toutes celles qui doivent accoucher cet été. N'oubliez pas d'appeler au centre de services pour les informer de votre date d'accouchement.

Et jusqu'au 30 juin, nous sommes disponibles pour répondre à vos questions ou faire vos lettres demandant votre congé de maternité ou parental.



### ATTENTION

Vous avez peut-être reçu ou vous recevrez un courriel provenant de [gum=lacsq.org@sandbox.mgsend.net](mailto:gum=lacsq.org@sandbox.mgsend.net) et ayant pour objet : **Vous avez été invité(e) à signer une carte d'adhésion électronique pour votre syndicat.**

Ce message est sécuritaire et vous pouvez l'ouvrir sans crainte car il vous est envoyé par la CSQ suite à une demande du SERF. Il vous permettra de procéder à la signature électronique de votre carte de membre.

*Horaire d'été  
pour la période estivale*



*du 4 juin  
au 27 août 2021*

Veuillez prendre note  
que nos bureaux fermeront  
à **midi le vendredi**

**FERMETURE  
POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

**du lundi, 5 juillet  
au vendredi, 13 août 2021**



**MERCI  
ET  
BON ÉTÉ !**

*En cas d'urgence, communiquez avec la présidente par courriel :  
[monica.chiasson@serf-csq.org](mailto:monica.chiasson@serf-csq.org)*

# MISE À PIED CYCLIQUE ET ASSURANCE-EMPLOI

## ASSOUPLISSEMENTS POUR LA PÉRIODE D'ÉTÉ 2021

Le personnel de soutien mis à pied lors de la période estivale 2021 bénéficiera d'assouplissements de **Services Canada** quant aux modalités et au traitement des demandes.

### Nombre d'heures assurables

Habituellement, le nombre d'heures assurables pour l'admissibilité à l'A-E est déterminé selon le taux de chômage de la région, allant de 420 à 700 heures. Cette année, il est fixé à **420 heures**. De plus, depuis le 27 septembre 2020, un **crédit de 300 heures** peut être accordé une seule fois, donc une prestation peut être accessible avec 120 heures assurables seulement.

### Prestations

Habituellement, le montant des prestations est calculé selon les meilleures semaines travaillées, cette année un montant minimum de **500\$/semaine** sera octroyé et ce malgré un montant calculé qui serait normalement inférieur. Pour une prestation qui serait supérieure, le calcul se fera sur les 14 meilleures semaines. Le maximum hebdomadaire d'une prestation d'assurance-emploi est de 595\$.

### Semaine de carence

Habituellement, la période de prestation débute par une semaine de carence, donc une semaine sans prestation. Exceptionnellement cette année, il n'y aura **aucune semaine de carence**.

## IMPORTANT

Modifications importantes de l'assurance-emploi

Modifications en vigueur depuis le 9 août 2020 jusqu'au 25 septembre 2021

Nouveaux assouplissements depuis janvier 2021

### QUESTIONS

MELLY RIOUX

CONSEILLÈRE SYNDICALE

418-962-5375

CONSEIL.SOUTIEN@SERF-CSQ.ORG



### **Vos coordonnées ont changé ?**



Si c'est le cas, n'oubliez pas de nous faire connaître votre nouvelle adresse postale ou courriel, nouveau numéro de téléphone ou cellulaire.

Merci!

## SÉANCE D'AFFECTATION 18 AOÛT 2021

LIEN ZOOM : <https://zoom.us/j/96887758984>

### SERVICES DIRECTS AUX ÉLÈVES

Centre  
de services scolaire  
du Fer  
Québec

#### PERSONNEL EN ADAPTATION SCOLAIRE ET PERSONNEL EN SERVICE DE GARDE

- Technicienne ou technicien en éducation spécialisée
- Technicienne ou technicien en travail social
- Technicienne ou technicien en service de garde
- Éducatrice/Éducateur en service de garde
- Préposée/Préposé aux élèves handicapés

**HORAIRE :**  
8H00 À 9H00 INSCRIPTION PAR ZOOM POUR TOUS  
9H00 À 10 H00 RENCONTRE SYNDICALE  
10 H 00 : DÉBUT DE LA SÉANCE D'AFFECTATION

**PREMIÈRE ÉTAPE :** AFFECTATION PAR CLASSE D'EMPLOI ET PAR ANCIENNETÉ PARMIL'ENSEMBLE DES SALARIÉS PERMANENTS.

**DEUXIÈME ÉTAPE :** AFFECTATION PAR ANCIENNETÉ PARMIL'ENSEMBLE DES SALARIÉS RÉGULIERS.

**TROISIÈME ÉTAPE :** À toutes les salariées et tous les salariés réguliers du secteur général, salariés ou salariées couverts par le chapitre 10-0.00 ayant complété leur période de probation et salariées ou salariés temporaires inscrits sur la liste de priorité d'embauche.

À partir de 15 h 00  
approximativement

Les personnes qui détiennent les qualifications et autres exigences requises pour occuper un poste du secteur « Services directs aux élèves » et qui sont intéressées à occuper un tel poste.

#### APRÈS LA TROISIÈME ÉTAPE

À partir de 16 h 00  
approximativement

COMPLEMENT POUR LES POSTES TEMPORAIREMENT VACANTS  
POUR LA DURÉE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022 (CLAUSE 7-1.27)

### MESSAGE IMPORTANT

Aucune procuration ne sera prise par le SERF-CSQ.

Pour ceux et celles qui ne peuvent assister, pour des raisons exceptionnelles, veuillez communiquer au 418-962-5375 avant le 16 août 16h00.

Il est de votre responsabilité **DE NOUS FOURNIR VOS COORDONNÉES À JOUR** : votre courriel, votre numéro de cellulaire ou votre numéro de téléphone personnel pour vous rejoindre pour assurer le bon déroulement de la séance d'affectation par ZOOM.

**Vous recevrez un courriel du SERF le lundi 16 août au plus tard vers 16 h** avec les documents nécessaires à la séance. Vous devez vérifier votre courriel ou **COURRIEL INDÉSIRABLE** à partir de cette date.

Si vous ne le recevez pas, vous devrez communiquer avec le [z61.fer@lacsq.org](mailto:z61.fer@lacsq.org).